

Viens bâtir une île d'exceptions.

Le service de l'ingénierie a entamé en 2020 une **transformation** de son service en ajoutant des divisions et en créant plusieurs nouveaux postes de gestionnaires, d'ingénieurs et de spécialistes en administration.

Cette nouvelle réorganisation du service a été nécessaire puisque la Ville de Laval est en pleine croissance. Cette évolution apporte de nombreux défis et une grande **diversité de mandats** à réaliser dans les prochaines années.

Travailler au **service de l'ingénierie** à la Ville de Laval c'est travailler dans une perspective de **développement durable** et d'**innovation** avec une équipe **multiculturelle** où les ressources sont mises à votre disposition pour bien mener vos projets. Les **défis** sont tout à fait présents dans votre quotidien!

Venez construire **le futur de Laval** avec nous, votre expertise est en demande en tant que:

TECHNICIEN(NE) RÉSEAUX TECHNIQUES URBAINS POSTE PERMANENT

Sous l'autorité du chef de division, vous effectuez les études techniques requises relativement à l'implantation des réseaux techniques urbains, préparez les consentements municipaux relatifs au règlement régissant l'implantation des réseaux techniques urbains, effectuez la surveillance des travaux exécutés par les entreprises et vous vous assurez que les travaux sont conformes à ce règlement. Vous mettez à jour les plans directeurs des différentes entreprises de réseaux techniques urbains.

Et plus précisément :

- Effectue des études et recherches relatives à l'implantation des réseaux techniques urbains et en vérifie la faisabilité.
- Fournit aux entreprises de réseaux techniques urbains les informations nécessaires concernant les services municipaux souterrains.
- Collige et prépare les données techniques et les documents nécessaires à l'émission des consentements pour l'implantation des réseaux techniques urbains.
- Communique et travaille en collaboration avec les employés des autres divisions ou Services sur les aspects techniques de l'emplacement des réseaux techniques urbains.
- Effectue la surveillance des travaux exécutés par les entreprises de réseaux techniques urbains en faisant respecter les dispositions particulières du règlement régissant l'implantation des utilités publiques.
- Émet des rapports quotidiens à son supérieur immédiat sur l'avancement des travaux et lui recommande l'acceptation provisoire.
- Rencontre ou communique avec les citoyens et s'enquiert des motifs de la plainte relativement à l'implantation des réseaux techniques urbains.

EXIGENCES DU POSTE

- Instruction acquise au terme d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en génie civil ;
- Posséder trente-six (36) mois d'expérience pertinente à la fonction, telle que décrite au sommaire apparaissant ci-haut;
- Avoir des connaissances par rapports aux projets des réseaux techniques urbains
- Être capable d'interpréter des plans des infrastructures municipales;
- Avoir une connaissance en AutoCad et ArcGis;
- Capacité de travailler en équipe;



- Esprit d'autonomie et d'initiative.